

**Saint-Girons.** Les repreneurs espagnols se sont retirés.

# La fin de Lédar

**L**es Espagnols se sont désistés. Le sort de Lédar est donc scellé: selon toute probabilité le tribunal de commerce de Grenoble prononcera mardi la liquidation judiciaire. Les ouvriers occupent l'usine.

LA DEPECHE  
DU MIDI  
(SEPTEMBRE)



Hier à 20 heures les salariés occupaient l'usine, à côté des stocks de papier. Photo DDM. Florent Raoul

**Papeteries.** Les Espagnols n'ont pas présenté de dossier de reprise hier à midi. Les salariés de Lédar attendent maintenant la déclaration de liquidation de l'entreprise mardi.

# Lédar : c'est fini

Il est midi. Ils sont quelques-uns à attendre des nouvelles, au CE de l'entreprise de Lédar. Chacun tue le temps à sa façon. Les uns vont consulter l'ordinateur, d'autres lancent la dernière blague à la mode. « Il faut bien rire un peu », dit l'un d'eux. Et ce téléphone qui ne sonne pas. 12 h 30, toujours rien. Vincent Ramond a bien laissé un message sur le téléphone du juge-commissaire Augier. En vain. 12 h 35, le juge appelle enfin sur le portable de Vincent Ramond. Il revient : « Le juge n'a rien eu, pas de dossier, c'est foutu. »

Il a pourtant été confiant jusqu'au bout, ce juge, même si depuis ces derniers jours il n'a eu que des rapports indirects avec

**Pour l'heure, le portail de l'usine de Lédar est clos. En guise de mécontentement, les salariés ont bloqué la route de Castillon avec une grosse pelle mécanique**



Les salariés de l'usine de Lédar sont en assemblée générale. Photo DDM, S.P.

la société Gallardo, par ses avocats. « Le juge Augier est très remonté contre les Espagnols, nous dit Vincent Ramond. Le tribunal de commerce de Grenoble s'est coupé en quatre pour eux en gardant une permanence tout l'été alors qu'habituellement le tribunal est fermé en août ! »

Ce n'est pas la colère qui anime Vincent, mais plutôt la résignation : « L'offre des Espagnols est insultante sur plusieurs points. Dans celle qu'ils ont présentée au tribunal, tout est au conditionnel, avec à chaque paragraphe une clause suspensive et non contraignante. Jusqu'à la veille au soir, ils s'étaient engagés sur plusieurs milliers d'euros, pour proposer le lendemain une reprise à un euro symbolique avec, de surcroît, une demande de délai sup-

plémentaire et un nouvel audit pour être certain de ne se faire voler leur euro symbolique ! »

» Ensuite, poursuit-il, devaient être reprises les usines de Turckheim, Lédar et la centrale d'achat AVP. AVP n'a que six employés et est très rentable. Sur Turckheim, ils arrêtaient 2 machines sur 3 et ne reprenaient que 77 salariés sur 190. Pour Lédar, d'après les études réalisées, l'usine devait tourner avec 90 salariés et là aussi leur chiffre était de 77 postes. Cerise sur le gâteau, cette offre est arrivée non signée par fax sur le bureau du juge avec le numéro de fax de l'expéditeur caché ! En tout et pour tout, l'offre fait 6 pages, celle de Vessières 190 pages. »

Arrive 14 heures, tous les salariés de l'usine de Lédar sont présents

pour l'assemblée générale.

Vincent Ramond ouvre les débats : « C'est cuit. Aucune offre n'est arrivée, c'est l'ANPE pour tout le monde. »

Il donne tout le déroulé de l'affaire. « Je n'y crois plus et on peut tout imaginer. C'est même possible que cela soit Vessière qui ait torpillé le projet. »

« Que se passera-t-il si le dossier arrive après ? » « Si les Espagnols avaient voulu un renvoi, ils auraient au moins téléphoné ce matin, répond Vincent. S'il n'y a pas de renvoi mardi, le chèque de caution pour AVP (voir édition d'hier) sera encaissé et l'aventure est terminée. » « Que fait-on alors ? » demande un autre. Réponse de Vincent Ramond : « On va déjà essayer de savoir ce qui s'est passé, déjà parce que j'y

croyais beaucoup et je l'ai fait croire à vous autres. » « Qu'ont fait Kuss et les élus ? » demande un salarié. « Objectivement je ne peux accuser personne, répond Vincent. Les élus n'ont aucun intérêt à ce que Lédar disparaisse, ne serait-ce que pour la taxe professionnelle. »

À 17h30, Vincent Ramond recevait un appel téléphonique de l'administrateur judiciaire l'informant qu'un fax de l'entreprise Papresa était arrivé au tribunal de commerce, précisant qu'ils se retirait de l'affaire. Les salariés ont bloqué la route de Castillon et ont décidé d'occuper l'usine de Lédar tout le week-end. Saint-Girons vient de s'ajouter à la longue liste des villes sinistrées de France.

Sylvie Polycarpe

**Saint-Girons.** La séance du conseil municipal ajournée.

## Lédar annule tout autre débat



Vincent Ramond présente la situation de Lédar. Photo DDM, S.P.

Tout le monde attendait que le conseil municipal de Saint-Girons commence, le maire arrive et sans ouvrir la séance donne la parole à Vincent Ramond, secrétaire général du CE de l'usine de Lédar. Il explique alors la situation à l'instant « T » des papeteries : « Nous avons été mis en redressement judiciaire il y a quatre mois, la trésorerie est exsangue, et les salariés voulaient s'en sortir, avec peut-être un repreneur espagnol qu'Ariège Expansion a contacté. Ils ont travaillé sur un dossier de reprise durant deux mois et demi. À l'audience de mardi les Espagnols ont présenté un torchon. Le tribunal de commerce de Grenoble s'est senti insulté et n'a pas accepté ma demande d'un nouveau délai et a prononcé la liquidation. Les Espagnols doivent présenter une nouvelle offre demain avant midi (aujourd'hui). Ils veulent mettre un pied en France et veulent les terrains de Sières. De plus ils sont intéressés par la centrale d'achat AVP qui a été attribuée à ce jour et jusqu'à mardi, à un ancien cadre de Matussière qui a déposé un chèque de caution. Si demain il n'y a pas d'offre, alors on s'est fait balader et on mettra le ba-

zar pour essayer d'avoir un plan social de qualité en arrachant 4 millions d'euros. »

Le maire, François Murillo a ensuite fait une déclaration : « L'instant est solennel. [...] L'économie que nous subissons, mondialisée et déshumanisée, celle qui chaque jour a un impact sur des régions entières, sur le futur, sur la vie de milliers d'hommes et de femmes. Cette économie est une réalité. Le dossier papetier Lédar, de sinistre actualité, représente l'archétype de cette réalité. [...] De plans sociaux en restructurations, de rachats en cessions, l'usine de Lédar a tenu avec des hauts et des bas, mais toujours dans un contexte où le site est resté viable. [...] Des études montrent qu'il existe la possibilité de maintenir l'outil, voire de l'améliorer. [...] Demain à midi nous saurons si le groupe espagnol complétera sa proposition de façon recevable. Mardi nous connaissons la décision du tribunal qui ne sera pas sans conséquence. En qualité de maire, je m'engage à poursuivre l'action jusqu'au bout. [...] Dans ce contexte particulier je demande le report du conseil municipal de ce soir. »

S.P.

### RÉACTION

#### « Le combat continue »

Augustin Bonrepaux, président du conseil général de l'Ariège, et les conseillers généraux socialistes du Couserans communiquent :

La papeterie de Lédar ne sera donc pas sauvée par Papresa. Les magistrats avaient pourtant mis leur décision en délibéré sous huitaine, laissant ainsi au groupe industriel la possibilité de formuler une nouvelle proposition. Pour des raisons techniques, Papresa a jeté l'éponge. Nous ne pouvons que le déplorer.

Mais ne nous trompons pas de cible. Papresa n'est en rien responsable de la situation dans laquelle se débattent aujourd'hui les salariés de l'usine de Lédar et avec eux l'ensemble du Couserans. Papresa, sollicitée puis accompagnée par les équipes de l'agence économique Ariège Expansion, souhaitait acquérir la papeterie saint-gironnaise. Si le dossier n'a pas satisfait aux exigences du tribunal de commerce, les coupables sont ailleurs. En amont. Que dire des gestions financières et humaine catastrophiques de Meylan 60, et au-delà du groupe Matussière et Forest ? Que penser aujourd'hui de l'attitude de l'Etat français dans le démantèlement des centrales hydroélectriques de l'entreprise ? Ces manquements sont directement à l'origine de la crise industrielle qui frappe aujourd'hui le Couserans et l'Ariège.

Dans ce contexte difficile, nous ne baissons pas les bras. Nous refusons d'assister au « détricotage » systématique du tissu économique de nos territoires au nom d'intérêts capitalistes inhumains. Sans fatalisme, avec énergie, nous apporterons donc notre soutien à tous les projets positifs qui se présenteront. Mardi prochain, Lédar sera officiellement placée en liquidation judiciaire. Mais la papeterie n'est pas morte. Nous nous battons pour les salariés, leur famille et l'ensemble des populations du Couserans. Le combat continue.

## François Murillo : «On ne va pas baisser les bras»

**François Murillo, maire de Saint-Girons, communique :**

Le non dépôt de dossier par la société Papresa clarifie malheureusement la situation et il apparaît donc évident maintenant que le tribunal de commerce de Grenoble prononcera la liquidation du groupe mardi. Deux questions se posent désormais : est-ce que la séparation et la vente de AVP qui est la centrale d'achat seront effectives ? Est-ce qu'un repreneur potentiel sera intéressé dans le cadre de la liquidation sans cette unité de tri qui est une des parties rentables et



surtout la source d'approvisionnement pour le papier recyclé.

En dehors de la difficulté d'appréhension juridique du dossier que j'avais évoqué la semaine dernière, l'entreprise Papresa n'a pas montré ces derniers jours une nouvelle et réelle volonté de reprise. C'est inquiétant, néanmoins il faut continuer avec elle et notamment dans l'hypothèse où le centre de tri des papiers recyclables serait vendu séparément. Nous devons être vigilants pour que la source d'approvisionnement demeure et en faire accepter le principe par l'entreprise espagnole. Mais il faut aussi désormais envisager et rouvrir immédiatement d'autres pistes,

on ne va pas baisser les bras. Il y a des solutions, il faut les trouver.

## Christophe Couderc : « Une catastrophe pour Saint-Girons »

**Christophe Couderc, secrétaire général de l'union départementale CGT, communique :**

Tout d'abord, l'absence de repreneur pour Lédar constitue une véritable catastrophe pour Saint-Girons et, au-delà, pour toute l'Ariège au moment où notre secteur industriel s'affaiblit. Le comportement de Papresa est inqualifiable. Il constitue de plus un véritable gâchis humain et je pense plus particulièrement aux salariés de Lédar et à leurs familles, ainsi qu'aux représentants CGT de l'entreprise qui se sont fortement impliqués.

Cette absence de repreneur constitue également un véritable gâchis industriel, le site de Lédar est viable et rentable.

Ensuite, sans vouloir me poser en justicier, je pense à la responsabilité du préfet de l'Ariège dans cette affaire qui en autorisant la vente des centrales hydroélectriques a affaibli considérablement l'usine de Lédar. Dans le même temps, on est en droit de se poser la question « à quel jeu a joué Papresa », alors qu'on nous avait dit qu'il s'agissait d'un repreneur sérieux et que le dossier de reprise avait été travaillé avec entre autres Ariège Expansion.

Je regrette au passage que nos propositions



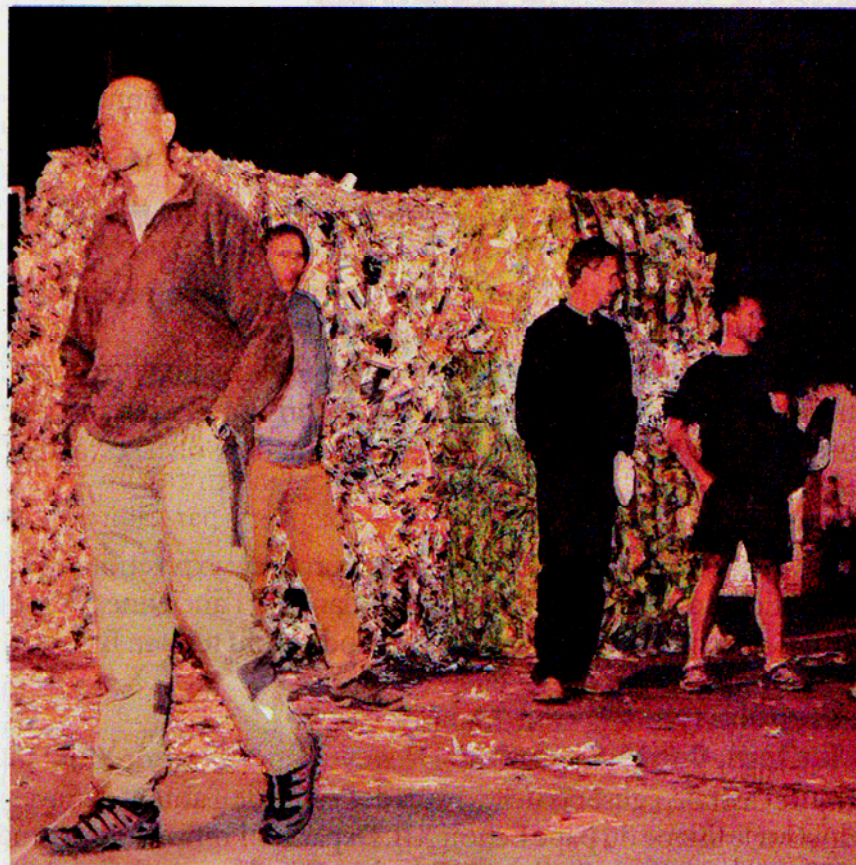
sur l'avenir papetier n'aient pas été complètement prises en compte.

Il nous faut à présent nous tourner vers l'avenir et tout mettre en œuvre pour sauver ce qui peut l'être, aussi bien en terme d'emploi que d'avenir industriel.

Pour cela, dès lundi matin, suite à notre demande, nous serons reçus par Marc Carballido, vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées.

**Saint-Girons.** Lédar.

## La papeterie toujours occupée



**Les salariés de Lédar occupent le site depuis vendredi.** Photo DDM.

L'occupation de la papeterie Lédar par une quarantaine de salariés se poursuivait toujours hier. Il devrait en être de même jusqu'à après-demain, jour de la déclaration de liquidation de l'entreprise par le tribunal de commerce de Grenoble. «On a essayer de rester aussi longtemps que l'on pourra», déclarait hier Vincent Ramond, à la tête du comité d'entreprise «La nuit dernière (NDLR: de vendredi à samedi), nous étions 22 salariés. Mais dès

que le jour est revenu, nous sommes passés à une quarantaine avec familles et amis qui nous ont rejoint».

Les salariés ont vu passé hier plusieurs conseillers municipaux de Saint-Girons, qui sont venus leur rendre visite. «Nous avons eu aussi le soutien de représentants des employés municipaux, qui s'inquiètent eux aussi des conséquences de la liquidation de l'entreprise», complète Vincent Ramond.